

Chauveinc. Marc. *Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document*. Paris, Les Éditions d'Organisation, 1982. 295 p. (Systèmes d'information et de documentation)

Jean-Pierre Côté

Volume 29, numéro 1, janvier–mars 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053650ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053650ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Côté, J.-P. (1983). Compte rendu de [Chauveinc. Marc. *Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document*. Paris, Les Éditions d'Organisation, 1982. 295 p. (Systèmes d'information et de documentation)]. *Documentation et bibliothèques*, 29(1), 46–48. <https://doi.org/10.7202/1053650ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

lecteurs auxquels les documents s'adressent et des recommandations qualitatives.

Au niveau du contenu, on peut s'interroger sur la quantité de références de langue anglaise, particulièrement dans la section Utopie, alors que la politique de la collection est de répertorier des documents de langue française. Un autre aspect discutable est la présence de nombreux romans de science-fiction. Il faut croire que leur présence se justifie si on les considère comme des essais plutôt que comme des romans.

Il est à noter, compte tenu de la date de publication, que l'ouvrage a vraiment été mis à jour. Ayant consulté les premières versions, on remarque une nette progression. Par contre, on ne peut taxer la bibliographie d'exhaustive, bien que l'on puisse y retrouver des classiques de la futurologie comme Toffler et Kahn aussi bien que des ouvrages mineurs. Somme toute, peu de choses d'intérêt réel ont été négligées.

L'ouvrage est complété par un index des titres et un index des auteurs. La recherche d'un document est ainsi rendue facile.

La présentation matérielle est efficace et dynamique. Le réseau de cercles concentriques de la couverture évoque le cours du temps en offrant une perspective de profondeur et d'éloignement. La couverture est verte. Le vert est la couleur de l'espérance. Faut-il y voir un message?

En conclusion, on peut affirmer qu'il s'agit d'une bibliographie intelligente qui mériterait d'être connue. Toutefois, la clientèle risque fort d'être restreinte en raison de la nature du sujet. Peu d'occasions suscitent la consultation d'un tel document.

Robert Chamberot

Bibliothèque
Collège de Maisonneuve
Montréal

*Chauveinc. Marc. **Le réseau bibliographique informatisé et l'accès au document.** Paris, Les Éditions d'Organisation, 1982. 295 p. (Systèmes d'information et de documentation).*

Ce récent ouvrage de Marc Chauveinc prend d'abord l'aspect d'une remise en question de la mission des bibliothèques. Une remise en question qui est alimentée principalement par ce qu'il est convenu d'appeler la crise de la documentation dont les trois éléments fondamentaux sont rappelés: croissance exponentielle de la masse documentaire, augmentation rapide des coûts de la documentation et stagnation ou réduction des budgets d'acquisition. Jusqu'alors, les bibliothèques avaient pu exister de façon isolée en pour-

suivant des objectifs d'autosuffisance dans le but de satisfaire le plus grand nombre de demandes de documents à partir des collections qu'elles constituaient. L'impossibilité de poursuivre l'autosuffisance locale dans laquelle la crise de la documentation les place, laisse deviner de sérieuses lacunes dans ces collections individuelles qui ne pourront que s'aggraver avec le temps.

Dans ce contexte, la coopération entre les bibliothèques dans la fourniture des documents apparaît comme une nécessité, même si les bibliothèques sont avant tout organisées en fonction de la satisfaction immédiate de leurs usagers. Le service de prêt entre bibliothèques apparaît sous ce rapport comme une charge extérieure nuisible à leurs propres usagers, risquée pour leurs collections et lourde pour le service. En admettant sa nécessité, il n'y a pourtant aucune raison de croire que les collections individuelles des bibliothèques soient complémentaires puisqu'il ne pouvait, par le passé, y avoir de planification globale des acquisitions. Ainsi, plus que les lacunes propres à chaque bibliothèque, ce sont les lacunes globales qui doivent nous préoccuper dès que nous avons vu la nécessité d'une couverture nationale cohérente et complète de la documentation mondiale.

Cette remise en question est également alimentée par un nouvel environnement informatif qui sollicite de la part des bibliothèques une adaptation sans précédent mais, en plus, leur participation active. En effet, si les progrès techniques sont la principale cause de la prolifération documentaire, ils apportent aussi avec eux les moyens de la contrôler: par l'informatique d'une part mais surtout par la télématique.

La solution proposée par l'auteur repose sur l'organisation des relations entre bibliothèques et la définition d'une politique de la documentation. La problématique se pose dans les termes suivants: «Que faire pour que les demandes de documents soient satisfaites presque comme si le document était trouvé sur place?» peu importe les modes de production et de stockage des documents qui ne viennent que modifier dans certains cas les supports auxquels sont habitués les bibliothèques, et peu importe les modes de transfert et de traitement de l'information apportés par l'informatique qui sont venus bouleverser les méthodes d'accès à l'information.

La mission des bibliothèques reste la fourniture de l'information par l'intermédiaire du document et les deux aspects de ce processus, la référence bibliographique et le prêt, sont maintenant pris en charge par la communauté internationale grâce aux deux programmes de l'IFLA, le CBU pour le contrôle bibliographique universel et l'UAP pour l'accès universel aux publications. Dans ce nouveau contexte, nous devons concevoir la bibliothèque «comme un noeud au centre d'un réseau de réseaux, offrant d'une part l'interrogation aux bases et banques de données et

fournissant d'autre part, rapidement, les documents demandés par les usagers».

Cette fourniture indirecte du document qui doit compléter la fourniture locale exigera donc la coordination des relations entre les organismes existants, la planification des sources documentaires, l'établissement d'un réseau intégré de ces sources et surtout l'utilisation des nouvelles techniques. L'ouvrage de Chauveinc comprend des propositions concrètes sur chacun de ces aspects. C'est d'abord la France qui intéresse l'auteur mais sa démarche est certes utile à tous ceux qui sont préoccupés par la définition d'une politique des bibliothèques et de la documentation ou politique de l'accès au document.

Le réseau des bases de données «commerciales» et le réseau des bibliographies nationales, ou réseau MARC, proposé par le CBU ne peuvent à eux seuls constituer un véritable réseau bibliographique. Il ne suffit pas d'obtenir du premier une liste de références bibliographiques, ni d'en contrôler l'exactitude dans le second, il faut aussi être en mesure, le plus rapidement possible, d'obtenir physiquement les documents concernés; les catalogues collectifs offrent à ce titre un élément supplémentaire et essentiel: la localisation des documents.

Nous avons maintenant la possibilité de fusionner ce qui constitue actuellement autant d'étapes car le résultat final de ces différents systèmes de recensement est identique: des notices lisibles par machine qu'il faut fusionner ou relier par des chaînages permettant de passer automatiquement de l'un à l'autre. L'information peut maintenant être liée à son identification et à sa localisation. Il faut néanmoins d'abord créer ce fichier des localisations.

S'inspirant des expériences américaines (Ohio College Library Center (OCLC), Research Libraries Information Network, Washington Library Network) pour la constitution d'un réseau bibliographique informatisé, le modèle proposé est très ressemblant à l'OCLC car, selon l'auteur, l'expérience de ce dernier démontre qu'un réseau de bibliothèques en ligne doit être rustique et puissant plutôt que sophistiqué et subtil; seul ce modèle peut supporter plusieurs milliers de terminaux. Tenant compte des récents développements informatiques, il veut cependant pouvoir adapter le logiciel d'interrogation aux utilisateurs et permettre un fonctionnement du réseau à deux niveaux, fonctionnement rendu possible grâce à la mini-informatique: au niveau local, la gestion des acquisitions, du «bulletinage» et du prêt, et au niveau général, la constitution du catalogue collectif et le prêt entre bibliothèques.

Mais le plus difficile réside dans l'organisation du réseau d'accès au document. La problématique s'énonce ici en ces termes: quelle part faut-il donner à la fourniture locale par rapport à la fourniture à distance? Ce n'est qu'une fois définie

la proportion souhaitable entre les deux qu'il faut choisir un modèle d'organisation de l'accès à distance. S'inspirant des expériences étrangères et françaises dans la constitution du réseau d'accès au document pour déterminer le niveau de centralisation souhaitée, l'auteur affirme qu'un système centralisé, unique et puissant, semblable au British Library Lending Division offre les meilleures garanties d'un accès simple, rapide, sûr et économique au maximum de documents et que l'évolution de plusieurs pays (États-Unis, France) va dans cette direction. Il s'agit donc de transférer progressivement la charge du prêt entre bibliothèques des organismes éparpillés vers un centre national de prêt, l'essentiel de l'opération étant de répartir les charges et les fonctions pour obtenir un résultat optimum.

Le modèle proposé est pourtant original car il devait tenir compte de la situation française qui présente une infrastructure importante de bibliothèques bien réparties mais insuffisamment coordonnées et globalement insuffisantes. Il faudra donc renforcer les institutions qui présentent des points forts et créer un organisme nouveau, un centre national de prêt consacré entièrement à la fourniture à distance des documents. Le système national de prêt proposé a quatre niveaux: la bibliothèque individuelle, l'échelon régional, un centre national, les bibliothèques d'appui.

Ce système national de prêt doit être étroitement imbriqué avec le réseau bibliographique qui en est à la fois l'amorce et le système nerveux puisqu'il doit assurer le transfert de l'information bibliographique, celui des demandes de documents et bientôt, avec la digitalisation des textes, des documents eux-mêmes. Il est important de renforcer l'infrastructure du prêt local, mais plus encore, de relier les bibliothèques par le réseau informatisé et de les seconder par un centre national de prêt efficace. La coopération est une nécessité; le réseau bibliographique informatisé et le centre national de prêt sont l'apogée de cette coopération.

Cet ouvrage est une synthèse des grandes questions que doivent aujourd'hui se poser tous les professionnels de l'information et de la documentation: la place des bibliothèques dans le circuit de l'information par rapport au circuit commercial, la coopération entre bibliothèques nécessitée par la crise de la documentation, les nouveaux moyens techniques de production des documents et de transfert de l'information, la définition d'une politique de la documentation, les programmes internationaux mis de l'avant, l'utilisation de l'informatique et de la télématique dans la constitution de catalogues collectifs en mode dialogué et une analyse des grands réseaux bibliographiques informatisés américains, l'analyse de différents modèles de système national de prêt et surtout des propositions concrètes pour la France. Il constitue donc une excellente source de réflexion pour tous les professionnels œuvrant

dans le domaine de l'information et de la documentation et un ouvrage d'introduction intelligent pour les étudiants en sciences de l'information documentaire. Pour conclure, citons la première phrase de cet ouvrage: «L'information est sans aucun doute une des grandes questions de notre temps: savoir c'est pouvoir».

Jean-Pierre Côté

Direction des services techniques
et des services informatisés
Service des bibliothèques
Université du Québec à Montréal

*Nouvelle
Publication*

**Documentation
et
bibliothèques**

**Index rétrospectif
1955 - 1979**

